



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-INT-404

Déposé le 08.10.19

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).
Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Interpellation: Des soldes toute l'année ?

Texte déposé

L'ordonnance sur l'indication des prix (OIP) a pour but d'assurer une indication claire des prix, permettant de les comparer et éviter que l'acheteur ne soit induit en erreur. Elle est rattachée à la loi contre la concurrence déloyale (LCD).

Dans le canton de Vaud, le Département de l'économie, de l'innovation et du sport (DEIS) veille à l'application correcte de l'ordonnance précitée et dénonce les éventuelle infractions aux autorités compétentes (art. 2. al. 1 OIP, art. 84 LEAE).

Ces derniers mois, plusieurs affaires de « faux soldes » ont été révélées, permettant de mettre en lumière d'importantes infractions à l'OIP par des grandes chaînes de magasins.

Le Conseil des Etats a accepté en juin 2018 un postulat du sénateur PDC Filippo Lombardi intitulé « Possibilité de simplifier les dispositions sur l'indication des prix ». La volonté du postulant est de simplifier l'ordonnance sur l'indication des prix, soit-disant dans l'intérêt des entreprises et des consommateurs.

En réponse à ce postulat, le Secrétariat d'Etat à l'économie (le SECO) prévoit de faire passer la durée maximale des promotions de deux à six mois voire une année. Et dans le même temps, de supprimer l'obligation faite aux cantons de contrôler les prix au profit d'une auto-régulation par les acteurs du marché.

Dans le cadre des discussions menées entre le SECO et la FRC, celle-ci s'est vivement opposée au projet, arguant qu'il est nécessaire de renforcer l'ordonnance plutôt que de la vider de sa substance (1). En effet, tant les milieux économiques que les consommateurs ont intérêt à ce que les parties aient confiance dans les indications des prix, surtout en période de promotion.

Au vu de ce qui précède, les soussignés ont l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat, tout en le remerciant d'avance pour les réponses qui y seront apportées:

1. Quelle est l'appréciation du Conseil d'Etat s'agissant des projets de modification de l'OIP tels qu'élaborés par le SECO et mentionnés ci-dessus ?
2. Quelle est l'appréciation du Conseil d'Etat d'allonger à six mois voire une année la durée maximale des promotions. autorisées?
3. Quelle est la position du Conseil d'Etat s'agissant de la possible suppression des contrôles effectués par le DEIS au profit d'une auto-régulation par les acteurs du marché ?
4. Est-ce que le Conseil d'Etat considère que les mesures prévues par le SECO permettraient d'empêcher l'indication fallacieuse de prix et ainsi éviter la tromperie des consommateurs ?
5. Est-ce que le Conseil d'Etat considère que le projet de modification de l'OIP est un affaiblissement de la protection des consommateurs ?
6. Dans l'hypothèse où le Conseil d'Etat serait opposé aux modifications réglementaires susmentionnées, que compte-t-il faire pour manifester sa désapprobation ?

(1) https://www.frc.ch/wp-content/uploads/2019/08/Consultation_Postulat-Lombardi_FRC.pdf

Commentaire(s)

Conclusions

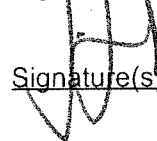
Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Jaccoud Jessica

Signature




Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Interpellation : Des soldes toute l'année

Liste des député-e-s signataires – état au 27 août 2019

Aminian Taraneh		Cherbuin Amélie		Dupontet Aline
Aschwanden Sergei		Cherubini Alberto		Durussel José
Attinger Doepper Claire		Chevalley Christine		Echenard Cédric
Baehler Bech Anne		Chevalley Jean-Bernard		Epars Olivier
Balet Stéphane		Chevalley Jean-Rémy		Evéquož Séverine
Baux Céline		Chollet Jean-Luc		Favrod Pierre Alain
Berthoud Alexandre		Christen Jérôme		Ferrari Yves
Betschart Anne Sophie		Christin Dominique-Ella		Freymond Isabelle
Bettschart-Narbel Florence		Clerc Aurélien		Freymond Sylvain
Bezençon Jean-Luc		Cornamusaz Philippe		Fuchs Circé
Blanc Mathieu		Courdesse Régis		Gander Hugues
Bolay Guy-Philippe		Creteigny Laurence		Gaudard Guy
Botteron Anne-Laure		Croci Torti Nicolas		Gay Maurice
Bouverat Arnaud		Cuendet Schmidt Muriel		Genton Jean-Marc
Bovay Alain		Cuérel Julien		Germain Philippe
Buclin Hadrien		Deillon Fabien		Gfeller Olivier
Buffat Marc-Olivier		Démétriades Alexandre		Glardon Jean-Claude
Butera Sonya		Desarzens Eliane		Glauser Nicolas
Byrne Garelli Josephine		Dessemondet Pierre		Glauser Krug Sabine
Cachin Jean-François		Devaud Grégory		Glaysre Yann
Cala Sébastien		Develey Daniel		Gross Florence
Cardinaux François		Doivo Jean-Michel		Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel		Dubois Carole		Jaccard Nathalie
Carvalho Carine		Dubois Thierry		Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François		Ducommun Philippe		Jaques Vincent

Liste des député-e-s signataires – état au 27 août 2019

Jaquier Rémy	Neyroud Maurice	Ryf Monique
Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schelker Carole
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schwaar Valérie
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwab Claude
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Simonin Patrick
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Lohri Didier	Pointet François	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Stürner Felix
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Suter Nicolas
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Thalmann Muriel
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Masson Stéphane	Räss Etienne	Treboux Maurice
Matter Claude	Ravenel Yves	Trolliet Daniel
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Meldem Martine	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Melly Serge	Riesen Werner	Volet Pierre
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neumann Sarah	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre